

Image not found or type unknown



J ai vendu mon mobilhome il y a 3 mois aujourd'hui l'acheteur me

Par **vicard**, le **02/04/2008** à **23:35**

bonsoir.j ai vendu mon mobilhome au mois de janvier avec papier de vente libre avec nos deux signatures aujourd'hui mercredi 2 avril l'acheteur m'a téléphoné en me disant que toute la plomberie avait cassé alors que moi-même je n'ai jamais eu de problème de fuite ou de quoi que ce soit ,il veut que je paie la facture du plombier qui s'élève à 800€ soit disant ou il m'attaque pour vice caché à quoi dois-je m'attendre si il porte plainte ,merci, cordialement md vicard